



**HAL**  
open science

## ESO - Espaces et sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ESO - Espaces et sociétés. 2016, Université Rennes 2, Agrocampus Ouest - Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Université d'Angers, Université de Caen Normandie - UNICAEN, Université du Maine, Université de Nantes. hceres-02034930

**HAL Id: hceres-02034930**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034930>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Espaces et Sociétés

ESO

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université Rennes 2

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Université d'Angers - UA

Université de Caen Basse Normandie - UCBN

Université du Maine

Université de Nantes

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel COSNARD, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

William BERTHOMIERE, président du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Espaces et Sociétés
Acronyme de l'unité :	ESO
Label demandé :	UMR
N° actuel :	6590
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Vincent GOUÉSET
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M <sup>me</sup> Emmanuelle HELLIER

## Membres du comité d'experts

Président :	M. William BERTHOMIERE, CNRS, Université de Poitiers
Experts :	M. François BOST, Université de Reims M <sup>me</sup> Anne BRETAGNOLLE, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne M. Henri ECKERT, Université de Poitiers M <sup>me</sup> Nicole LOMPRES, CNRS, Université de Pau et des Pays de l'Adour M <sup>me</sup> Elisabeth PEYROUX, CNRS (représentante du CoNRS) M. Laurent TOUCHART, Université d'Orléans (représentant du CNU)
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	M <sup>me</sup> Martine TABEAUD

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

- M. Frédéric BENHAMOU, Université de Nantes
- M. Laurent BOURQUIN, Université du Maine
- M. Leszek BROGOWSKI, Université Rennes 2
- M<sup>me</sup> Emmanuelle CHEVASSUS-LOZZA, Agrocampus Ouest
- M. Daniel DELAHAYE, Université de Caen Normandie
- M. Pascal MARTY, CNRS-INSHS
- M<sup>me</sup> Florence MORINEAU, CNRS
- M<sup>me</sup> Alexa ROUEZ, Université d'Angers
- M. Jean-Paul SAINT-ANDRE, Université d'Angers
- M. Sébastien Youinou, Université de Nantes

Directeurs ou représentants de l'École Doctorale :

- M. Christophe DURAND, ED n° 556, HRST
- M<sup>me</sup> Gaïd LE MANER-IDRISSI, ED n° 507, SHS
- M. Dominique SAGOT-DUVAUROUX, ED n° 501, DEGEST

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR ESO (ex-URA 915) a été fondée en 1983, à l'initiative de MM. Armand FREMONT et Robert HERIN, professeurs de géographie à l'Université de Caen. Elle est née de la volonté d'un groupe de géographes de l'ouest de la France de structurer une équipe de recherche autour de la géographie sociale, un paradigme alors minoritaire -mais en plein essor- dans la géographie française. Reconnue comme une équipe CNRS dès sa création, elle a été rattachée à la section 39 de l'INSHS (Espaces, Territoires et Sociétés), avant d'être rattachée secondairement à la section 36 (Sociologie et sciences du droit) en 2012.

ESO a été structurée d'emblée sur une configuration multi sites, fonctionnant en réseau dans l'ouest de la France et prenant appui au départ dans les départements de géographie et d'aménagement des Universités d'Angers, Caen, Le Mans, Nantes (IGARUN) et Rennes 2 (Figure 1). ESO est considérée depuis cette date comme l'unité de référence en France dans le domaine de la géographie sociale, même si ce courant de la géographie est également représenté dans d'autres équipes.

L'UMR ESO compte actuellement 6 tutelles : le CNRS et les universités d'Angers, de Caen-Normandie, du Maine, de Nantes et de Rennes 2. Elle compte en outre des établissements partenaires, qui ont eux aussi des chercheurs au sein de l'unité : Agrocampus-Ouest, l'ESPE (ex-IUFM) de Bretagne, l'Université Rennes 1.

Sur chacun des sites, les membres d'ESO relèvent d'une ou plusieurs composantes :

- à Angers : la géographie, l'ESTHUA2, l'IUT de Cholet, l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) et Agrocampus-Ouest (dont 6 chercheurs ont intégré l'UMR en 2013) ;
- à Caen : la géographie, l'ESPE et l'IUT d'Alençon ;
- au Mans : la géographie-aménagement, l'IUT et la formation continue ;
- à Nantes : la géographie (à l'IGARUN) ;
- à Rennes : la géographie-aménagement, la sociologie et AES à Rennes 2, l'IUT Carrières sociales à Rennes 1, l'ESPE, l'EHESP, l'École des Métiers de l'Environnement et Agrocampus-Ouest (dont 4 chercheurs ont intégré l'UMR en 2012).

### Équipe de direction

Responsable de l'unité : M. Vincent GOUËSET, professeur de Géographie, Université Rennes 2

Responsables adjoints au sein des sites : ESO Angers : M. Philippe DUHAMEL ; ESO Caen : M. Jean-Marc FOURNIER ; ESO Le Mans : M. Gérald BILLARD ; ESO Nantes : M. François MADORE ; ESO Rennes : M<sup>me</sup> Emmanuelle HELLIER.

### Nomenclature HCERES

Domaine applicatif principal : SHS3\_1 Géographie

Domaine applicatif secondaire 1 : SHS2\_4 Sociologie, démographie ; secondaire 2 : SHS3\_2 Aménagement et urbanisme ; secondaire 3 : SHS4\_2 Psychologie ; secondaire 4 : SHS3\_3 Architecture

### Domaine d'activité

Domaine applicatif principal : Espace

Domaine applicatif secondaire 1 : Cultures et société ; secondaire 2 : Aménagement, ville et urbanisme ; secondaire 3 : Alimentation, agriculture, pêche, agroalimentaire et biotechnologies ; secondaire 4 : Environnement (dont changement climatique)

## Effectifs de l'unité

<b>Composition de l'unité</b>	<b>Nombre au 30/06/2015</b>	<b>Nombre au 01/01/2017</b>
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	111	111
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	8	9
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	18	17
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	7	
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)	6	
<b>N6</b> : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
<b>N7</b> : Doctorants	116	
<b>TOTAL N1 à N7</b>	<b>267</b>	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	41	

<b>Bilan de l'unité</b>	<b>Période du 01/01/2010 au 30/06/2015</b>
Thèses soutenues	80
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	10
Nombre d'HDR soutenues	13

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Introduction

L'UMR ESO inscrit son activité de recherche dans un projet scientifique qu'elle définit comme fédérateur. Différents éléments de l'évaluation viennent confirmer l'usage de ce qualificatif. En premier lieu, malgré l'importance des effectifs de l'unité, l'activité de recherche ne connaît pas de dispersion des forces et l'ensemble de la réflexion se cristallise autour de la compréhension de la dimension spatiale des rapports sociaux. La volonté collective qui porte cette problématique s'exprime, en second lieu, dans la structure de l'unité qui repose non pas sur des équipes (ce qui aurait pu s'entendre en regard des effectifs de l'unité) mais sur des axes partagés, au sein desquels se retrouvent sans distinction des membres issus des différentes disciplines qui œuvrent au sein du projet scientifique. Enfin, le projet est fédérateur car l'UMR ESO est tout sauf une « fédération ». Le projet scientifique ne pourrait exister s'il se limitait à l'ajout de contributions issues de chacun des sites, il est ici très clairement le fruit d'une dynamique réticulaire parfaitement organisée et fertile à l'expression d'approches transversales où sont articulées compétences de sites, pratiques interdisciplinaires et diversités thématiques, dans le but d'appréhender dans un même mouvement la question de la (re)production des sociétés. En cela, le projet de l'unité est sans conteste fédérateur et il s'inscrit fortement dans la continuité des deux précédents contrats avec un appui renouvelé sur une harmonie ternaire où processus, action et régulation composent les grands espaces d'analyse des sociabilités et des spatialités.

L'ensemble de ces dynamiques scientifiques héritées et enrichies de pratiques interdisciplinaires maîtrisées permet à l'UMR ESO de proposer son renouvellement sur un projet scientifique dont les thématiques sont définies autour de quatre axes et comme suit (cf. dossier d'évaluation, p.87) : « le nouvel axe 1 est centré principalement sur les divisions sociales de l'espace, le nouvel axe 2 porte sur les pratiques et les représentations (individuelles et collectives) de l'espace, le nouvel axe 3 porte de son côté sur l'action collective territorialisée, enfin le nouvel axe 4 se concentre sur les questions théoriques et méthodologiques. »

En regard de la précédente évaluation, il convient de signaler que l'équipe a su tenir compte d'une partie des recommandations et qu'elle a pu en faire bénéficier le nouveau projet pour le contrat 2017-2021 (cf. les questions relatives à l'internationalisation de la recherche, à la durée des thèses... dans les différentes rubriques ci-dessous). Il est toutefois nécessaire de renouveler certaines demandes déjà formulées lors de la précédente évaluation et qui sont des éléments nécessaires au maintien de l'unité dans une dynamique scientifique qui lui permettra de concourir à des financements européens et d'accéder à des espaces de publications internationaux. Il est donc nécessaire de renouveler les demandes et les encouragements à une véritable prise en considération du renforcement des publications dans les revues ACL internationales. Parallèlement et peut-être non sans incidence sur la formulation de la remarque précédente, le comité d'experts souhaite redire (avec les mêmes termes que ceux employés lors de l'évaluation de 2011) que « Plusieurs membres du comité d'experts se sont dits gênés par le caractère touffu du rapport, par le dégagement insuffisant de lignes directrices dans son contenu et par l'absence de hiérarchisation quant aux résultats enregistrés et présentés ». Lors de la formulation de ce constat, il est dans le même temps apparu très clairement qu'il s'agissait là, en partie, d'un contre-effet de la gestion d'un projet scientifique qui repose sur un collectif large (plus de 250 personnes), en extension (avec l'entrée régulière de nouveaux partenaires) et sur une base multi sites. L'une des premières recommandations qu'il serait possible de formuler en ouverture de ce dossier serait donc de prendre en charge cette question (récurrente) et l'une des voies possibles serait peut-être à trouver dans la tenue d'une assemblée générale à l'ouverture du prochain contrat afin de définir collectivement un calendrier des lignes directrices prioritaires et des actions concrètes de valorisation et de publication à l'international. Cette voie ou toute autre qui serait adaptée à une meilleure mise en visibilité des orientations scientifiques prioritaires de l'UMR permettrait notamment de préciser le positionnement scientifique de l'unité dans le dispositif de recherche national et international.

En conclusion de cette introduction, il convient de signaler que les éléments précités se concentrent sur un ensemble de points que le comité d'experts souhaite mettre en avant pour dire toute la qualité du travail accompli au sein d'ESO, pour accompagner l'unité dans le travail de valorisation de son potentiel scientifique. L'évaluation livrée dans les pages suivantes est globalement très positive et souligne que l'UMR ESO demeure une unité particulièrement attractive dans le paysage des unités de recherche relevant de la section 39, dynamique comme en atteste son engagement dans les actions interdisciplinaires à l'échelle nationale (ex : *GIS Institut du genre*) ou force de propositions lorsqu'elle saisit l'opportunité de valoriser des thématiques où la recherche francophone tend à se renforcer (ex : le portage de la RFST : revue francophone sur la santé et les territoires).

## Avis global sur l'unité

L'UMR ESO est un laboratoire de référence de la géographie sociale. L'engagement de la direction du laboratoire et le dynamisme de la gestion scientifique et administrative entre les différents sites qui forment l'unité sont au cœur de la fabrique du collectif de recherche, qui anime et maintient cette UMR au cœur de la réflexion française développée dans ce champ de la géographie.

Sur le contrat 2010-2015, l'UMR a su poursuivre un rôle moteur dans l'étude de l'inscription spatiale des rapports sociaux en enrichissant sans cesse la réflexion d'une réelle dynamique interdisciplinaire. L'ensemble a conduit l'unité à prendre une part active au sein de réseaux de recherche nationaux et internationaux. Pour citer un exemple de la portée scientifique de ce dynamisme, on peut prendre appui sur l'affirmation d'une mise en problématique des études de genre au sein d'ESO dont les travaux ont pu contribuer activement à soutenir la mise en place du GIS *Institut du Genre* et à placer la recherche française à l'échelle internationale.

En termes de rayonnement et de valorisation, deux points sont à souligner :

1. L'UMR ESO doit poursuivre ses efforts pour mieux adapter son activité de publications avec les attentes et critères d'évaluation qui sont ceux de l'espace européen de la recherche ;

2. la politique scientifique de l'unité est inscrite dans une interaction forte avec une diversité d'acteurs sociaux, économiques et culturels. Ce dernier point atteste du fait que l'UMR ESO attache une importance particulière à la définition d'un point d'équilibre réfléchi et maîtrisé entre niveau d'activité scientifique et participation active des chercheurs aux débats qui animent les sociétés contemporaines.

## Points forts et possibilités liées au contexte

- le projet quinquennal présente une base solide et programmatique, qui témoigne d'un fort investissement collectif ;
- l'excellente gouvernance de l'unité et vie de laboratoire (pour toutes les catégories de personnels et au sein de tous les sites) ;
- le très bon ancrage régional de l'unité avéré par le nombre et la diversité des contrats obtenus ;
- un effort notable en ce qui concerne l'internationalisation des travaux de l'unité (terrains d'études, collaborations scientifiques, doctorants étrangers).

## Points faibles et risques liés au contexte

- l'impression de continuité qui caractérise le projet ne fait pas suffisamment ressortir les ambitions scientifiques et les innovations portées par l'unité en termes d'objets et de méthodes.

## Recommandations

- le besoin de clarifier et affirmer les positionnements épistémologiques de l'unité ;
- la nécessité de considérer à la hauteur des enjeux contemporains la stratégie de publications de l'unité à l'international et notamment dans les revues à comité de lecture ;

Si Agrocampus Ouest devait être intégré comme tutelle, cette intégration devrait :

- être opérée dans le cadre d'une concertation avec chacune des tutelles (universités et CNRS) ;
- prendre la forme d'une mutualisation de la dotation annuelle apportée par ce nouvel établissement.
- en regard de l'importance des effectifs, de la structure multi sites de l'UMR ESO et du rôle joué par les personnels ITA dans la dynamique collective de l'unité, il est vivement recommandé de maintenir les effectifs d'ingénieurs et de techniciens au sein de l'unité et de soutenir les demandes qu'elle pourra formuler ;
- il est également suggéré de mettre en place les éléments nécessaires à une lecture globale des budgets de fonctionnement de l'UMR.